

12 COMMUNES



Dossier spécial ... Compostage : il a tout bon !

Après le succès de la journée « Tous au compost-eur » du 1er avril à l'Écopôle de la Mole, la distribution gratuite de composteurs individuels par la Communauté de communes se poursuit désormais tout au long de l'année. Grâce à l'adhésion de l'Intercommunalité au SITTOMAT, ce sont les habitants du Golfe qui vont pouvoir devenir spécialistes dans l'art du compostage...

Le compostage ? C'est ce moyen simple, efficace et gratuit pour bénéficier d'un engrais naturel de qualité pour son jardin. En allégeant d'environ 30% les ordures ménagères, il valorise la partie organique des déchets « utiles et précieux » et enrichit la terre de ses plantations sans frais.

Les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...) ou de jardinage (tontes de gazon, fleurs fanées etc.) se transforment en ressource. Les déchets sont donc moins nombreux à être collectés, transportés ou traités. Les bénéfices sont économiques et environnementaux !

L'Écopôle, pour un compost « XXL »

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la plateforme de compostage de l'Écopôle – gérée par la Communauté de communes – permet même un compostage à grande échelle des déchets verts.

Ces végétaux, pour la plupart collectés dans les déchèteries communautaires, produisent, après 10 mois de transformation organique, un compost de qualité et normé pour l'agriculture biologique. Il est vendu sur place.

Une bonne occasion d'y faire prochainement un petit tour, non ?

Ce sont des économies supplémentaires importantes sur les opérations de collecte et de traitement des déchets. Parlez-en autour de vous, merci ! »

Jean PLÉNAT, Vice-président en charge des Déchets Ménagers et Assimilés

"Tous au compost-eur"

Distribution de composteurs dans la limite d'1 composteur/foyer

Informations sur le compostage

Prochaines distributions :

CAVALAIRE
Mercredi 10 mai de 14h à 18h30
Plateforme déchets verts
Chemin des Essarts (Quartier Pardigon)

COGOLIN
Mercredi 17 mai de 15h à 19h
Communauté de communes
2 rue Blaise Pascal (Zone d'activité St-Maur)

SAINTE-MAXIME
Samedi 10 juin de 8h à 13h
Déchèterie - Route du Muy (D25)

Venez récupérer votre composteur individuel offert par le SITTOMAT et la Communauté de communes

Bon de réservation à retirer sur www.cc-golfedesainttropez.fr ou dans votre déchèterie



Pôle Déchets 04 94 96 06 68
contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr



« Avec près de 36 000 tonnes d'ordures ménagères collectées, notre priorité reste la diminution de ce tonnage. La mise en œuvre d'un programme de prévention et de réduction des déchets à la source à travers la distribution gratuite de composteurs individuels pour composter chez soi les bio-déchets y contribue. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent dans cette démarche écoresponsable. »

L'Édito

Le credo de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez est le même depuis sa création en 2013 : 12 communes s'engagent pour un territoire durable.

Assurant la gestion de la compétence phare de notre collectivité, le Pôle Déchets Ménagers et Assimilés ne cesse d'innover afin que les 12 communes aient toutes les chances de léguer à leurs enfants une terre solidement ancrée en termes d'écologie.

Et en 2017, le pari est en passe d'être gagné !

Preuve en est l'opération « Tous au compost-eur » du 1er avril, sur le site de l'Écopôle de La Mole. Plus de 250 composteurs ont ainsi été distribués gratuitement aux administrés qui en avaient fait la demande via le site internet de la Communauté de communes. Et 500 demandes sont déjà enregistrées pour les distributions de ces prochaines semaines.

Le compost, c'est l'avenir. Le compost, c'est cet engrais 100% naturel et pur fruit de l'économie circulaire.

Vous l'avez tous compris.

Vous êtes plus que jamais des citoyens écoresponsables.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Écopôle,

le site de valorisation «made in» Communauté de communes

Principalement collectés dans les 11 déchèteries communautaires, les déchets verts sont détournés, depuis plus de 10 ans, du circuit traditionnel de traitement des ordures ménagères pour être traités de manière spécifique.

C'est la plateforme de l'Écopôle, implanté sur la commune de La Mole et que gère la Communauté de communes, qui transforme ces déchets végétaux en compost. Pur produit de ce traitement écologique, le compost profite aux agriculteurs (pour les cultures) tout autant qu'aux particuliers (dans les jardins, potagers...): c'est la première étape de ce qu'on appelle la valorisation énergétique.

Un combustible bientôt renouvelable

Or, jusqu'à présent, les produits ligneux contenus dans les déchets ainsi collectés - constitués de bois ou ressemblant à du bois - n'étaient pas toujours intégralement et systématiquement valorisés. Grâce à l'acquisition d'une ligne d'affinage ainsi qu'au travail mené avec l'usine de production d'électricité INOVA à Brignoles, l'Écopôle va pouvoir récupérer la fraction ligneuse qui ne composte pas ou très lentement afin de fabriquer du combustible.

L'usine de cogénération brignolaise, inaugurée en mars 2016, devrait très prochainement recevoir le produit de ce tout nouvel outil, ce qui ouvrirait la porte à de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA.

La modernisation du site est en marche

À noter, enfin, que dans le cadre d'un plan global de modernisation (concernant les 11 déchèteries et la plateforme de valorisation), il est prévu d'améliorer les conditions d'accès et la gestion des eaux de ruissellement, ainsi que de poursuivre la modernisation des équipements de valorisation. Des travaux et investissements sont programmés dans les prochaines semaines...

L'histoire continue !



Le site de l'Écopôle (ci-dessus) et la nouvelle ligne d'affinage de la plateforme (ci-dessous, lors d'une visite des élus à l'automne 2016).



Pour plus d'info :
Pôle Déchets 04.94.96.06.68
contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr
cc-golfedesainttropez.fr



Compost et sensibilisation : Les Ambassadrices connaissent leur mission sur le bout des doigts !

Elles profitent de chacune de leurs interventions pour informer et sensibiliser sur la gestion des déchets, déchets verts compris ! Elles? Ce sont les Ambassadrices du Tri.

Assemblées générales, campings, foires, salons, marchés et supermarchés, classes, cantines scolaires etc. - **voir photos**) les drôles de dames de la «ComCom» viennent à la rencontre des habitants pour un moment privilégié avec le public. Qu'est-ce que le compost? Comment est-il fabriqué? Où obtenir mon composteur et comment l'utiliser? Les ambassadrices ont réponse à tout. En 2016, elles ont ainsi sensibilisé et échangé avec plus de 6 500 personnes sur l'ensemble du territoire.

Rien qu'au mois d'avril, les administrés ont pu les retrouver sur la Foire aux plants au Plan-De-La-Tour, le Salon Univers Jardin et Habitat à Sainte-Maxime ou encore à La Mole et à l'Hôtel communautaire de Cogolin pour la distribution des composteurs...

Pour suivre leurs animations, rendez-vous vite sur notre site internet pour consulter l'agenda!

